



L'INFAN organise une session de formation d'éducateurs Nagez Forme Santé du 19 au 22 septembre, puis du 17 au 19 octobre et du 8 au 10 novembre 2016.

Cette formation est ouverte aux éducateurs salariés et bénévoles, titulaires du BF2, du BP JEPS AAN, du BEESAN ou d'une licence STAPS entraînement. Elle est indispensable pour les clubs qui souhaitent obtenir l'agrément NFS et le Label Animation mention NFS.

Le coût pédagogique est de 1200€ pour les éducateurs salariés, avec prise en charge par les OPCA possible. Une bourse fédérale de 800€ peut être octroyée aux éducateurs bénévoles ou salariés sans prise en charge OPCA.

Cliquez sur le titre pour télécharger la fiche de présentation et le dossier d'inscription à renvoyer à solene.lamballe@ffnatation.fr avant le vendredi 9 septembre 2016.

Pour plus d'informations, contactez l'INFAN au 01.41.83.87.67.

Pour votre information, le département développement adressera des supports de communication en particulier le livret du pratiquant pour début septembre prochain à l'ensemble des clubs agréés Nagez Forme Santé. Je vous remercie de vérifier que l'ensemble des clubs "Nagez Forme Santé" de votre région sont agréés.

Rappel procédure d'agrément :

*Le club, une fois son éducateur est certifié, projette de créer une section Natation Santé. Il doit, par le biais de son président, adresser une demande d'agrément pour son activité à son comité régional de natation.
Le comité régional, après vérification, déverrouillera le blocage sur extranet afin que le club soit référencé "Nagez Forme Santé" sur le site internet.*